

Sodium hydroxyde 10 mol/L

L-B-T-N

Danger



SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Ref. n°	: 106 391
Nom commercial	: Sodium hydroxyde 10 mol/L
Identification de la société	: JEULIN T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence	: +33 1 45 42 59 59
Usage	: Usage laboratoire

SECTION 2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classe de danger et code de catégorie :
Règlement CE 1272/2008 (CLP)

- Dangers pour la santé

: Corrosion cutanée - Catégorie 1B - Danger (CLP : Skin Corr. 1B)

Eléments d'étiquetage

Etiquetage Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

- Pictogramme(s) de danger



- Mention d'avertissement

: Danger
H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

- Mention de danger

: P102 : Tenir hors de portée des enfants.
P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P305+P351+P338+P310+P321 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique. P303+P361+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau et au savon. P301+P330+P331+P310+P321 : EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique.

- Conseils de prudence

- Généraux

: P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

- Prévention

: P305+P351+P338+P310+P321 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique. P303+P361+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau et au savon. P301+P330+P331+P310+P321 : EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique.

- Intervention



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2

Révision nr : 0

Date : 19 / 6 / 2019

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Sodium hydroxyde 10 mol/L

L-B-T-N

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	REACH	Classification
Hydroxyde de sodium	: > 25 <= 50 %	1310-73-2	215-185-5	011-002-00-6	----	C: R35 Skin Corr. 1A+ (H314)

SECTION 4. Premiers secours

- Inhalation : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau. Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion : Ne pas faire vomir, à cause des effets corrosifs. Consulter immédiatement un médecin.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Prévention : Conserver à l'écart de : Métaux.
- Moyens d'extinction : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.
- Adéquats
- Risques particuliers : En cas de feu, présence de fumées dangereuses. Au contact des métaux, libère de l'hydrogène gazeux qui peut former avec l'air des mélanges explosifs.
- Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.
- Procédures spéciales : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
- Mesures après fuite / épandage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. (ex: Vermiculite JEULIN réf. 150 039). Neutraliser les épandages à l'aide d'agents neutralisants tels que de l'acide sulfurique dilué ou un acide faible. Rincer/diluer le résidu à l'eau. Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 7. Manipulation et stockage

- Précautions lors du maniement et de l'entreposage : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution.
- Manipulation : Porter un vêtement de protection approprié. Eviter toute exposition inutile. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.
- Stockage : Après utilisation bien fermer le couvercle. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
- Stockage - à l'abri de : Humidité.

Sodium hydroxyde 10 mol/L

L-B-T-N

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Protection individuelle

- Protection respiratoire
- Protection des mains
- Protection de la peau
- Protection des yeux
- Autres

: Eviter toute exposition inutile.

: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.

: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.

: Porter un vêtement de protection approprié.

: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

: Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières.

Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de poussières.

Contrôle de l'exposition

- France

: VME [mg/m³] : 2

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

Nom chimique

: Sodium hydroxyde 10 mol/L

Etat physique

: Liquide.

Couleur

: Incolore.

Odeur

: Inodore.

pH

: ~14

Poids moléculaire

: 40.01

Point de fusion [°C]

: -10

T°d'ébullition initiale [°C]

: 105

Densité

: (20°C) : 1,33

Pression de vapeur [hPa]

: Aucune donnée disponible.

Solubilité dans

: Eau. (20 °C) : soluble (réaction exothermique).

Point d'éclair [°C]

: Non applicable.

Temp. d'autoinflammation [°C]

: Non applicable.

Limites d'explosivité

Limites d'explosivité inférieures [%]

: Non applicable.

Limites d'explosivité supérieures [%]

: Non applicable.

Log P octanol / eau à 20°C

: Aucune donnée disponible.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter

: Absorbe le dioxyde de carbone et l'humidité de l'air ambiant.

Contact avec des substances métalliques.

Hygroscopique.

Sensible à l'humidité.

Matières à éviter

: Métaux. Acides forts. Composés organiques. (acétaldéhyde ; acrylonitrile ; acroléine ; anhydride maléique ; 1,2-dichloroéthylène ; trichloroéthylène...).

Réactions dangereuses

: Réagit avec les sels d'ammonium en libérant de l'ammoniac gazeux.

Produits de décomposition dangereux

: Oxyde de sodium.

Polymerisation dangereuse

: Ne se produira pas.

Propriétés dangereuses

: Ce composé réagit violemment avec les acides (réaction très exothermique). Réagit violemment avec l'eau. Au contact des métaux, libère de l'hydrogène gazeux qui peut former avec l'air des mélanges explosifs.

Sodium hydroxyde 10 mol/L

L-B-T-N

SECTION 11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

- Inhalation

: Peut être nocif par inhalation.
Vapeurs / poussières / aérosols très corrosifs pour le tractus respiratoire et les membranes muqueuses.
L'inhalation du produit peut provoquer une pneumonie de nature chimique.
un oedème respiratoire et une hémorragie.

- Cutanée

: Provoque des brûlures.

Peut être nocif en cas d'absorption cutanée.

- Oculaire

: Brûlures.

Risque de lésions oculaires permanentes graves si le produit n'est pas éliminé rapidement.
Un contact direct peut provoquer une lésion de la cornée.

- Ingestion

: Peut être nocif en cas d'ingestion.

L'ingestion provoque une corrosion sévère pouvant conduire à une destruction des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.

Hémorragie digestive, perforations gastriques et oesophagiennes, nécrose et acidose métabolique, sténose digestive.

- Autre

: Les symptômes d'une surexposition comprennent somnolence, faiblesse, maux de tête, étourdissements, nausées, vomissement, diminution de l'acuité visuelle et, dans les cas extrêmes, la mort.

Peut causer un choc circulatoire, des difficultés respiratoires et des convulsions.

D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues.

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]

: Aucune donnée disponible.

Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]

: Aucune donnée disponible.

Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]

: Aucune donnée disponible.

Irritation de la peau (lapin)

: Brûlures.

Irritation des yeux (lapin)

: Destruction des tissus oculaires.

Irritation des membranes muqueuses (lapin)

: Aucune donnée disponible.

Toxicité chronique

: Aucune donnée disponible.

- Autre

: Aucune donnée disponible.

Effets mutagènes

: Les tests mutagéniques sont négatifs.

Autres informations toxicologiques

: D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques. Des informations toxicologiques complémentaires sont disponibles dans la fiche toxicologique INRS FT N°: 20.

SECTION 12. Informations écologiques

Information relative aux effets écologiques

: Toxique pour la vie aquatique.
Effet nocif par modification du pH.
Eviter le rejet dans l'environnement.
Toxicité pour les poissons : CL50 : 189 mg/L (NaOH 40 g/L).

Persistante et dégradabilité

: Aucune donnée disponible.

Potentiel de bio-accumulation

: Aucune donnée disponible.

Informations sur l'élimination

: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Biodégradation [%]

: Aucune donnée disponible.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5

Révision nr : 0

Date : 19 / 6 / 2019

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Sodium hydroxyde 10 mol/L

L-B-T-N

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

- Elimination des déchets** : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Ne pas jeter les résidus à l'égout.
- Procédures d'élimination des déchets** : Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

SECTION 14. Informations relatives au transport

- Proper shipping name : UN 1824 HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION, 8, II
- No ONU : 1824
- I.D. n° : 80
- Transport terrestre**
- ADR/RID : Group : II
Class : 8
- Transport par mer**
- Code IMO-IMDG : UN 1824 Hydroxyde de sodium en solution
- Classe : 8
- Groupe d'emballage : II
- Transport aérien**
- ICAO/IATA : UN 1824 Sodium hydroxide solution
- IATA - Classe ou division : 8
Groupe d'emballage IATA : II

SECTION 15. Informations réglementaires

- Autres : Aucun(e).

SECTION 16. Autres informations

Autres données

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document